

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC WILLIAM INC.
PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DIMANCHE, LE 5 JUILLET 2009

Ouverture de la 44^e assemblée générale annuelle à 9h00
Au Manoir du Lac William à St-Ferdinand

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de la 44^e assemblée générale s'est faite par Robin Provencher.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Pierre Girouard demande d'ajouter au point 11. a) position sur « wakeboard »

Il est proposé par M. Jacques Boisvert et appuyé par M. Gaston Pinette d'adopter l'ordre du jour tel que proposé avec l'ajout au varia.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 juillet 2008

Les gens ont fait la lecture du compte-rendu du 6 juillet 2008 avant l'ouverture de l'assemblée générale.

Il est proposé par M. Yvan Aubre et appuyé par M. Léonil Tardif d'adopter le procès-verbal de l'assemblée 2008 tel que présenté.

4. Rapport du Président Robin Provencher

a) Partenaire

Robin veut remercier des partenaires majeurs que nous avons depuis quelques années : la Caisse Populaire du Carrefour minier et la Municipalité de St-Ferdinand.

Merci à vous de nous appuyer!

b) Diverses organismes dont nous faisons partie :

Robin explique que notre comité directeur fait partie de plusieurs organismes de la région dont :

- Grobec (Groupe de concertation des bassins-versants de la zone Bécancour)
- CRECQ (Conseil Régional de l'environnement du Centre du Québec)
- Comité de gestion : comité composé de trois personnes du comité directeur de l'ARLW et de trois élus municipaux

Robin explique que Grobec a fait un portrait de la Bécancour jusqu'à notre lac et que ce rapport est maintenant disponible sur le site de Grobec et de la Municipalité.

c) Nouvelle réglementation sur la bande riveraine

Robin avise les gens qu'une nouvelle réglementation sur la bande riveraine est en vigueur et que Monsieur Donald Langlois (maire de St-Ferdinand) fera l'explication de ce nouveau règlement.

d) Guide pratique

Une deuxième édition de notre guide pratique a été distribuée dernièrement et nous en sommes très fiers. Ce guide est disponible à la Municipalité et au Manoir du Lac William. Des copies seront aussi mises chez Bonichoix.

e) Projet avec l'école

En 2009, nous avons bénéficié d'une subvention avec Éco Action qui nous a permis d'engager une personne du nom de Miriam Lindsay. Madame Lindsay est allée faire des ateliers à l'école avec les enfants pour les sensibiliser sur l'environnement et notre lac. Madame Suzanne Aubre fera une explication plus complète de ce projet au point suivant.

f) Études sur notre lac

2009 sera une grosse année d'études sur notre lac. Robin Provencher demande à Serge Gagnon d'expliquer les études qui seront réalisées cet été au Lac William.

D'abord, une étude parrainé par MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec) réalisera des tests d'eau à tous les 15 jours dans les rivières Larose, Fortier et Pinette. Cet étude servira à déterminer l'état des tributaires de notre lac. Le rapport d'étape sera disponible au printemps 2010 et le projet d'étude global devrait se poursuivre sur une dizaine d'années

Une **autre** étude est aussi en cours pour déterminer l'influence des cyanobactéries sur la santé des citoyens. Actuellement, 115 citoyens sont inscrits pour cet étude. L'étude nécessite des usagers réguliers, des non-usagers et des usagers occasionnels du lac et de tous les milieux (village, agricole et villégiature). Les tests d'eau sont pris 7 jours sur 7 par trois étudiants de l'Université Laval.

Finalement, **un** programme de suivi amorcé il y a quelques années sera modifié. La Municipalité de St-Ferdinand, en collaboration avec L'ARLW, faisait réaliser des tests d'eau pour déterminer la teneur de certains polluants présents dans le lac William. A compter de l'été 2010, nous prévoyons migrer vers le « Programme de Surveillance des lacs » du Gouvernement. L'inscription est déjà complétée.

g) Arbustes

Depuis maintenant trois ans, nous distribuons des arbustes à la mi-juin. Cette année, nous avons distribué 1000 arbustes le samedi 20 juin dernier. La Municipalité en collaboration avec Grobec ont aussi participé à une distribution d'arbres (1600 arbres).

h) Patrouille nautique

Robin remercie Princecraft qui fournit le ponton de la patrouille nautique à tous les étés gratuitement. Aussi, nous avons une subvention avec le gouvernement « Projet carrière-étude » qui permet l'embauche de personnes qualifiées pour le travail.

i) Bouées

Les bouées sont installées et si vous avez des changements à y apporter, il serait bon de téléphoner à la Municipalité pour les informer. Un nouveau logo est maintenant imprimé sur les bouées : logo de « pas de vagues ». En plus de limiter la vitesse à 10 km/h entre les bouées et la rive, nous demandons aux plaisanciers de respecter les riverains et ne faisant pas de vagues.

j) Fêtes du Lac

Les organisateurs des fêtes du Lac demandent à avoir des bénévoles pour l'installation (le mardi soir) et la désinstallation (le lundi soir) des infrastructures. Bienvenue à tous les bénévoles qui ont du temps à donner!!

k) Comité directeur

Merci aux gens qui s'impliquent bénévolement dans le comité directeur de l'ARLW.

l) Bulletin municipal

Merci à la Municipalité pour nous avoir laissé un espace d'écriture à tous les mois dans le bulletin municipal pour la dernière année. Nous espérons continuer à avoir notre espace pour mettre des articles à saveur environnementale.

5. Projet Éco Action

Robin Provencher introduit le projet Éco Action et c'est Suzanne Aubre qui prend la parole.

Nous avons eu une subvention d'Éco Action et pour ce faire, nous avons fait l'embauche de Madame Miriam Lindsay pendant 6 mois.

Par le projet Éco Action, nous voulions trouver le moyen de rejoindre le plus de gens possibles pour les sensibiliser à notre lac et à sa santé précaire. La communication est le point fort qui est ressorti de ce projet. Pendant les six mois de ce projet, nous avons réalisé :

- des sondages dont 150 personnes ont répondu
- un déjeuner causerie
- Concours avec les enfants de l'école Notre-Dame. Deux concours fut organisés : le premier (pour les plus petits) était un concours de dessin et le deuxième (pour les plus grands) était un texte à écrire. Des cartes de souhait furent imprimées pour les deux gagnants du concours de dessin et les cartes sont disponibles à l'entrée de la salle pour 1 \$ chacune. Les textes des deux gagnants furent imprimés dans le bulletin municipal.
- travail de caractérisation des rives à raison de 25 %

Des présentoirs informatifs ont été installés dans plusieurs commerces.

Le projet a été au-delà de nos espérances. Nous devons remercier Éco Action pour la subvention et la Municipalité pour leur appui. Ce fut un très beau projet positif.

Pour 2009, nous avons fait une nouvelle demande pour un an, mais cette demande a été refusée. Nous nous reprendrons une autre année.

6. Mot du représentant de la municipalité de St-Ferdinand
M. Donald Langlois est présent à titre de représentant de la Municipalité.

Monsieur Langlois commence par remercier l'ARLW pour prendre soin du lac en collaboration avec la Municipalité.

Réglementation de la bande riveraine

Ce nouveau règlement prévoit de laisser 1 pied de verdure en bordure du lac pour la première année. Ce règlement touche autant les agriculteurs que les riverains. La MRC a approuvé le règlement. M. Jean Gardner ainsi que Nature Rive passeront pour donner des recommandations à tous les riverains.

Un 2^e règlement sera en vigueur à l'automne pour vidanger les fosses septiques. Il sera obligatoire de vidanger les fosses septiques aux 2 ans et ces frais seront ajoutés à votre compte de taxe municipale.

Un étude sur les fosses septiques est en cours de réalisation par le gouvernement. Trois lacs sont ciblés pour l'étude dont le lac William. L'étude porte sur les habitations de moins de 300 mètres du lac. Le rapport de l'étude sera remis à la

MRC pour les municipalités et si le rapport présente des problématiques, les inspecteurs municipaux seront appelés à intervenir.

Barge

En collaboration avec Robin Provencher, un projet de barge verra le jour sous peu. Cette barge pourra servir, entre autre, à installer les bouées, à retirer des animaux morts du lac et des débris quelconques qui ne peuvent pas être ramassés avec des embarcations normales.

Félicitations et merci à Robin pour l'installation des bouées et pour le nouveau logo.

M. Jacques Boisvert demande si les fosses scellées feront aussi partie du nouveau règlement. Monsieur Langlois répond qu'une mention sera faite dans le règlement.

7. Représentant des Fêtes du Lac

Monsieur David Langlois vient présenter l'horaire des fêtes du Lac pour 2009. La programmation est disponible.

Il est à noter qu'une activité de dépollution du lac aura lieu le dimanche matin dès 9h30. Ils veulent trouver l'objet le plus inusité. Avis aux intéressé(e)s!

Les feux d'artifice ne seront pas de la partie cette année à cause de la charge de travail que cela demande, à cause des distances à respecter et de la surveillance.

8. Présentation de la patrouille nautique

Pour une 2^e année, c'est Madame Stéphanie-Frédérique Bélanger et Monsieur Michaël Blier Langlois qui seront notre patrouille nautique pour l'été 2009. Leur mandat est d'assurer la sécurité des gens sur le lac. Ils sont formés pour donner des contraventions en cas de besoin.

Bilan de l'été 2008 :

300 vérifications ont été faites. Sur ces 300 vérifications, voici les conformités par type d'embarcations :

- chaloupes 67 %
- ponton : 67 %
- sea doo : 70 %
- bateaux : 45 %

La patrouille félicite les gens parce que les gilets de sauvetage sont toujours à bord des embarcations. L'équipement le plus manquant est le permis de l'embarcation (photocopie permise). Il est essentiel de toujours avoir le permis de l'embarcation avec nous.

Le règlement pour l'alcool en bateau est le même que celui en voiture à l'exception que le conducteur peut consommer s'il ne dépasse pas 0.08. Si la patrouille juge un conducteur inapte à conduire en raison de facultés affaiblies, elle peut demander qu'un agent de la Sûreté du Québec vienne faire les tests appropriés et le conducteur serait apte à perdre son permis de conduire.

À partir du 15 septembre 2009, les permis de conducteur seront obligatoires. Permis original doit être sur vous en tout temps.

9. Présentation et adoption des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2009
Sonia Nolette fait la présentation des états financiers au 31 mars 2009 (voir Annexe A).

Il est proposé par M. Alain Rouillier et secondé par M. Roland Arseneault d'accepter les états financiers au 31 mars 2009 tel que présenté.

10. Avis de motion – règlements généraux et mission de l'ARLW
 - a. Buts de l'organisme
 - b. Règlements généraux

Yvan Aubre explique que le comité directeur veut se doter des règlements généraux et veut revoir ses buts et sa mission. Robin Provencher demande s'il serait bon de faire une modification à notre nom d'association. Plusieurs personnes donnent des idées, mais une réunion générale sera convoquée à l'automne pour tout ceci et vous serez les bienvenus pour donner vos idées.

Il est proposé par M. Yvan Aubre et secondé par M. Jacques Boisvert d'accepter que le comité directeur de l'ARLW revoit les buts de l'organisme, les règlements généraux et son nom.

11. Varia

- a) position sur le wakeboard

Monsieur Pierre Girouard demande à l'association d'expliquer son point et sa position pour l'article paru dans le guide pratique 2008 sur le wakeboard.

Robin explique que nous voulons prôner une utilisation consciente et respectueuse du lac et non brimer les plaisanciers.

Une discussion devrait être faite par le comité directeur et l'association des sports nautiques pour faire le point à ce sujet.

Il est proposé par Madame Morin et secondé par Madame Moore de tenir une rencontre spéciale entre la comité directeur de l'ARLW et l'association des sports nautiques pour ceci.

Un document sur les « Règlements et règles de civisme pour les activités nautiques à l'intention des utilisateurs du lac William » est remis au comité directeur (voir Annexe B).

12. Questions du public

- a) Madame Lyette Gagné demande s'il existe des règlements pour le bruit des bateaux comme par exemple la musique? Yvan Aubre répond que c'est bien difficile de réglementer ceci, car l'eau est sous la responsabilité provinciale, autour du lac relève du municipal et en dessous de l'eau relève du fédéral.

13. Élections des sortants

Il y a six (6) postes sortants pour les membres de l'Association des Riverains :

- Suzanne Aubre
- Yvan Aubre
- Jacques Rouiller
- Philippe Cloutier
- Jean Rouillier
- Louise Boulet
- Pierre Lafrance

Pour devenir un membre de l'Association des Riverains, une seule exigence est demandée, soit celle d'être membre des Riverains.

Président des élections

Il est proposé par M. Robin Provencher et secondé par Mme Sonia Nolette que M. Jacques Boisvert soit nommé président des élections. Il accepte.

Élections

Il est proposé par M. Sonia Nolette la nomination de Monsieur Yvan Aubre. Il accepte.

Il est proposé par M. Raymond Rouillier la nomination de M. Pierre Girouard. Il accepte.

Il est proposé par Mme Suzanne Aubre la nomination de Yoland Leclerc. Il refuse.

Il est proposé par M. Donald Langlois la nomination de Marcelline Moore. Elle refuse.

Il est proposé par M. Pierre Girouard la nomination de Francois Raymond. Il accepte.

Il est proposé par M. Donald Langlois la nomination d'André Marcoux. Il refuse.

Il est proposé par M. Donald Langlois la nomination de Loyd Malone. Il accepte.

Il est proposé par M. Donald Langlois la nomination de Louise Beaulieu. Elle accepte.

Félicitations et merci à tous les élus!

Finalement, il est proposé par Madame Sonia Nolette et secondé par M. Alain Rouillier de finaliser les candidatures telles que présentées.

14. Tirage des prix de présence

Voici les gagnants des prix de présence :

- Mme Manon Boisvert pour un bon d'achat chez Bonichoix
- Mme Marjolaine Henri pour un panier de fleurs
- Mme Gisèle Painchaud pour un bon d'achat chez Bonichoix
- M. André Marcoux pour un produit nettoyant biodégradable
- Mme Johanne St-Pierre pour un panier de fleurs
- M. Alain Côté pour un allume-feu
- M. Léonil Tardif pour un produit nettoyant biodégradable
- M. Alexandre Benjamin pour une chaise
- M. Raymond Rouillier pour des gants
- M. Yvan Simoneau pour un arrache pissenlits
- Mme Suzanne Demers pour une fontaine
- M. Francois Raymond pour un tapis de travail
- Mme Louise Beaulieu pour un panier de fleurs
- M. Philippe Cloutier pour des gants
- M. Arseneault pour un produit nettoyant biodégradable
- M. Normand Fortier pour un produit nettoyant biodégradable
- M. Marc Salvail pour un produit nettoyant biodégradable
- Mme Francoise Aubre pour un grille pain
- Mme Josée Beaupré pour un composteur de maison
- M. Alain Rouillier pour un produit nettoyant biodégradable
- M. Fernand Cantin pour un produit nettoyant biodégradable
- M. Benoit Verville pour un produit nettoyant biodégradable et un gilet

15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Sonia Nolette et secondé par M. Robin Provencher d'accepter la levée de l'assemblée à 12h05.